
Communiqué rectoral sur la composition du Comité d'éthique de l'UA en 2018-2019

Dans ce document, la forme masculine désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. L'emploi du masculin a pour seul but de faciliter la lecture du texte et n'a aucune intention discriminatoire.

L'Université Antonine est dotée depuis octobre 2016 d'un Comité d'éthique (CE), dont le rôle consiste à promouvoir et à mettre en application les valeurs morales figurant au cœur de sa mission, et ce, au niveau de son fonctionnement institutionnel, de ses activités de recherche (*Politique inhérente aux recherches impliquant des participants humains*) et d'enseignement et des comportements individuels de ses membres. Le Père Recteur nomme les membres de cette instance qu'il préside.

Composition en 2018-2019

En 2018-2019, le Comité d'éthique de l'UA se compose comme suit :

- Père Michel JALAKH – Recteur
- Dr Pascale LAHOUD – Vice-rectrice exécutive
- Pr Nidaa ABOU MRAD – Vice-recteur aux affaires académiques et à la recherche, Doyen de la Faculté de musique et musicologie
- P. Jean AL-ALAM – Vice-recteur au développement humain intégral
- P. Maroun ABI NADER – Doyen de la Faculté des sciences théologiques et des études pastorales
- Dr Gaby MOUKARZEL – Doyen de la Faculté de santé publique
- Dr Zeina MINA – Doyenne de la Faculté des sciences du sport
- Dr Elias DOUMITH – Professeur associé à la Faculté d'ingénierie
- Mme Rihab SAWAYA – Chef du Département d'économie – Faculté de gestion des affaires
- Dr Bassma GHALI – Coordinatrice du Département de français au Centre de langues
- M. Fadi HALABI – Directeur du Centre d'écologie relationnelle